

2 et 20 mai 2019

## Objectifs

- Connaître le rôle d'un responsable d'équipe

### Acquis de la formation :

- Savoir organiser et animer le travail d'une équipe
- Savoir motiver les personnes et développer les potentiels
- Apprendre à maîtriser les situations

## Programme

### Comprendre le rôle du chef d'équipe

- Qu'est-ce que manager ?
- Se connaître pour mieux gérer
- Les différents styles de management

### 2. Organiser et accompagner le travail de son équipe

- Fixer les règles du jeu
- Définir les fonctions
- Définir les objectifs
- Suivre et contrôler
- Évaluer
- Gérer les situations difficiles

### 3. Communiquer efficacement

### 4. La délégation

## Méthodes pédagogiques & documents remis

Exposés théoriques et exercices pratiques, mises en situation. Partage d'expérience

**Moyens pour suivre l'exécution de la formation :** feuille d'émargement et attestation de formation

**Moyens évaluation des connaissances :** exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

## Intervenante

Anne LANG – Latitude clients

## Public ciblé

Tout salarié exerçant la fonction de responsable d'équipe

## Date et Lieu

2 et 20 mai 2019

Avignon

## Matériel requis

## Tarif

**Tarif adhérent :**

**400€ HT / jour / Stagiaire**  
soit 480€ TTC / jour / stagiaire

**Tarif non adhérent :**

**500€ HT / jour / Stagiaire**  
soit 600€ TTC / jour / stagiaire

Plan de formation des entreprises



# Bulletin d'inscription



À retourner à : [ldupin@coopdefrance-alpesmediterranee.coop](mailto:ldupin@coopdefrance-alpesmediterranee.coop) avant **le 18 avril 2019**

Entreprise/Coopérative : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Personne à contacter au sein de la coopérative : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... EMail : .....

**Fonction chef d'équipe : 2 et 20 mai 2019**

Nom, Prénom	Fonction	Adresse mail pour envoi convocation

## Facturation de la formation :

A votre entreprise

A votre OPCA.

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire

.....

Fait à..... Le ...../...../2019

Signature :

### **Formation** : conditions générales de vente <sup>1</sup>

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.

<sup>1</sup> Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.